



Paris, le 16 mars 2006

Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat

La Représentation en France publie son appel à propositions « Débats sur l'Europe »

La Représentation de la Commission européenne en France publie un appel à propositions visant à apporter un soutien financier à des projets de débats, d'échanges et de dialogues sur l'avenir de l'Union européenne.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du « Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat », qui a pour objectif d'associer les citoyens à un large débat sur l'Union européenne - sa raison d'être, son avenir et les tâches qui devraient lui être assignées.

Le budget de l'appel à propositions s'élève à 750 000 euros. Les subventions accordées seront comprises entre 30 000 et 150 000 euros, correspondant au maximum à 60% des coûts éligibles.

La date limite de dépôt des demandes est le 16 mai 2006

1. Objectifs

Les projets devront poursuivre l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

- participation des citoyens aux débats sur l'Union européenne ;
- dialogue entre les citoyens et les responsables politiques sur l'Union européenne ;
- échanges de vues entre citoyens de différentes nationalités sur des thèmes d'intérêt commun.

2. Types d'actions éligibles

Le soutien sera accordé à des programmes de rencontres-débats sur l'avenir de l'Union européenne visant le grand public. Les projets peuvent être soumis par des organisations de la société civile, des organismes du secteur public, des autorités régionales, départementales ou municipales.

Les actions présentées devront :

- définir un thème précis de débat ;
- permettre à une pluralité d'opinions de s'exprimer sur le thème choisi ;
- être accessibles au grand public et conçues de manière à susciter son intérêt.

Les projets pourront également comporter une dimension de dialogue avec des dirigeants politiques, ou d'échange avec des citoyens de différents pays de l'Union européenne. Ils pourront être réalisés dans le cadre d'une ou plusieurs manifestations visant le grand public (par exemple un rassemblement de nature culturelle ou festive).

L'éventail thématique des rencontres-débats n'est pas limité. Les demandeurs sont invités à dépasser les seules questions institutionnelles. Les débats pourraient, par exemple, porter sur le développement économique et social de l'Europe, la perception de l'Union européenne et de ses missions, ou les frontières de l'Europe et son rôle dans le monde.

3. Calendrier prévisionnel

- **16 mai 2006** - date limite de remise des propositions
- **juin 2006** - réunion du comité d'évaluation
- **juillet 2006** - communication, par écrit, des résultats aux candidats
- **septembre 2006** - signature des conventions de subvention ; début de la période d'éligibilité des dépenses, et du délai dans lequel les actions doivent être réalisées
- 30 novembre 2006** - date limite pour le démarrage de l'action
- 30 septembre 2007** - date limite pour la fin de l'action

4. Renseignements pratiques

Les documents de l'appel à propositions peuvent être téléchargés depuis le site de la Représentation en France de la Commission européenne :

http://www.europa.eu.int/france/role/index_fr.htm

Les demandes de renseignements peuvent être adressées par courrier électronique à l'adresse comm-rep-par@cec.eu.int, ou auprès des personnes de contact de l'appel à propositions :

Mme Laurence de Richemont, fonctionnaire responsable - tél. : 01 40 63 38 26

M. Inouk Faugère, consultant questions techniques - tél. : 01 76 00 41 37